

Fiche de poste
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Intitulé de poste : Responsable du développement des partenariats sur le TIG

Famille professionnelle (RMJ) : Insertion professionnelle des PPSMJ

Emplois-type (RMJ) :

Corps concerné : Attachés, DPIP, Directeur de service de la PJJ, Directeur des services de greffe judiciaire, contractuel de catégorie A

Grade :

Affectation : Agence du TIG et de l'insertion professionnelle des PPSMJ
Service du TIG- pôle architecture du TIG

Localisation : Site Millénaire 3-Bâtiment Olympe de Gouges-35 rue de la gare 75019

Poste profilé : Oui

Statut du poste : PSDV

Groupe RIFSEEP : 3

Durée d'affectation souhaitable sur le poste : 2 ans

L'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice est un service à compétence nationale placé sous l'autorité du ministre de la Justice. Sa gestion administrative et financière est assurée par la direction de l'administration pénitentiaire. L'Agence a pour mission de développer le travail d'intérêt général (TIG) ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'Agence est chargée :

- De proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- De rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous main de justice ;
- De coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- D'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- En complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- D'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- D'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- De proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II - Description du poste

Animé par l'objectif de développer la peine de TIG comme alternative à l'emprisonnement, le responsable du développement des partenariats sur le TIG assure la promotion, l'optimisation et la diversification au niveau national de l'offre de postes en matière de travail d'intérêt général. Il est chargé de proposer et de décliner la stratégie de développement de l'offre de poste de l'agence notamment à l'aide d'outils numériques et d'outils de management innovants ainsi que, le cas échéant, en proposant les réformes législatives et réglementaires nécessaires.

Le responsable du développement des partenariats sur le TIG travaille en lien direct avec la cheffe du service du TIG avec laquelle il participe au pilotage de l'ensemble du projet. Il est aidé d'un chargé de mission sur la conduite du changement et la communication. Ce pilotage de projet implique un travail collaboratif avec l'ensemble des directions du ministère de la Justice (SG, DAP, DACG, DSJ et DPJJ) ainsi que de nombreux déplacements dans les services déconcentrés de ces services (DISP, Dir-PJJ et Cour d'appel).

En vue d'établir de nouveaux partenariats, il assure une mission transversale auprès :

- des structures publiques (ministères, collectivités territoriales, établissements publics) ;
- des entreprises privées chargées d'une mission de service public ;
- des associations ;
- à titre expérimental, des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire et des sociétés à missions.

Les missions spécifiques du responsable du développement des partenariats sur le TIG sont les suivantes :

- Définir au niveau national les objectifs et les actions prioritaires en matière de développement de l'offre de poste, et en assurer l'évaluation ;
- Piloter et évaluer la mise en œuvre territoriale des partenariats nationaux pour l'accueil de TIG ;
- Définir et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie événementielle et marketing sur les territoires pour promouvoir le TIG (salons, séminaires, conférences avec témoignages de structures d'accueil, ...) ;
- Définir et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation des organismes d'accueil et des tuteurs : notamment structuration de l'offre d'information et de formation des tuteurs de TIG et contribution à la construction de l'espace dédié aux organismes d'accueil sur la plateforme numérique TIG360° ;
- Recueillir et valoriser les initiatives locales mises en œuvre dans les territoires sur le TIG ;
- Concevoir et alimenter une stratégie de communication à destination des organismes d'accueil et des tuteurs : animation des outils d'échange de la plateforme, création d'une lettre d'informations, ... ;
- Assurer la déclinaison des partenariats nationaux au niveau local en lien étroit avec les DISP et les DIR-PJJ.

Le responsable du développement des partenariats sur le TIG exerce son activité au sein du pôle « Architecture du TIG » du service du TIG, en collaboration avec les membres du pôle « Innovation numérique ».

En lien étroit avec le responsable du réseau des référents territoriaux ainsi qu'avec le responsable du parcours de TIG vers l'insertion, il contribue également à :

- Assurer la formation initiale et l'accompagnement à la prise de postes des référents territoriaux ;
- Définir les méthodologies d'action des référents territoriaux en matière de prospection de postes, d'animation des partenariats et d'articulation de leur action avec la chaîne des acteurs judiciaires (juridictions, équipes du SPIP et de la PJJ) ;
- Constituer et mettre à jour un ensemble d'outils en support de l'action des référents territoriaux : supports de communication, fiches techniques, partages de bonnes pratiques ;
- Soutenir l'action de prospection des référents territoriaux par une animation collective (organisation de temps de rencontre nationaux et participation à l'animation territoriale du réseau en lien avec les DPIPFR) et en accompagnant individuellement les référents territoriaux sur leur métier spécifique de prospection ;
- Assurer la coordination entre le pilotage national et le pilotage territorial en lien avec l'ensemble des DPIPFR et des DFSPIP.

Il est en outre l'interlocuteur privilégié de l'une des directions métiers selon son corps d'origine (DAP, DPJJ ou DSJ) ou des organismes d'accueil s'il est un contractuel ainsi que le référent principal pour une zone géographique qui sera à déterminer en concertation avec l'ensemble de l'équipe (Nord, Nord-Ouest, Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Paris ou Outre-Mer).

III - Compétences requises

Capacités relationnelles : savoir s'intégrer dans une équipe réduite organisée en mode projet et travaillant de façon collaborative ; facultés d'adaptation afin de travailler en liens étroits avec des partenaires diversifiés (ministères, collectivités locales, associations, entreprises, ...),

Compétences métiers : une solide connaissance de la peine de TIG ainsi que de l'organisation et des métiers des SPIP, des qualités rédactionnelles et de synthèse, connaissance du tissu partenarial ainsi que de l'ensemble des acteurs de l'écosystème du TIG;

Compétences en conduite de projet : sens de l'initiative et de l'innovation, autonomie, capacité à s'organiser et à prioriser, capacité à coordonner des actions au niveau national et local, concevoir et conduire des campagnes événementielles ;

Compétences informatiques : maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, MS Office), programmation et suivi budgétaire.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

Jessica VONDERSCHER, cheffe du service du TIG

Jessica.vonderscher@justice.gouv.fr